RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, D.613-3 et D.613-6;

Vu l'arrêté du 08 juillet 2013 relatif à l'habilitation de l'université d'Orléans à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. ARTHUR GAUTHIER, né le 12 mai 1994 à CHARTRES (028) en vue de son inscription à la Licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de LICENCE des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives, spécialité Activité physique adaptée et santé mention passable

est délivré à M. ARTHUR GAUTHIER

au titre de l'année universitaire 2014–2015 et confère le **grade de licence**, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 2 mars 2016

ORLEANS

Le titulaire

2002

11362561

Le Président

Youssoufi TOURE

Le Recteur d'Académie, Chanceliex des universités

Marie REVNIER